

**Le présent avis a été supplanté ou remplacé par des directives subséquentes publiées sur le site web de la Cour de justice de l'Ontario. Il s'agit d'une version archivée fournie à titre de référence seulement.**

## **COVID-19 – Dates d'ajournement pour les affaires criminelles – Accusés qui ne sont pas en détention : du 16 mars 2020 au 27 novembre 2020 (mis à jour le 18 novembre 2020)**

Mise à jour (novembre 2020) : Les directives antérieures de la Cour qui ordonnaient l'ajournement des comparutions de gestion de la cause en matière criminelle en l'absence de l'accusé prendront fin le vendredi 27 novembre 2020. À compter du lundi 30 novembre 2020, les accusés doivent se présenter à la date de leur comparution prévue pour une audience de gestion de la cause en matière criminelle, soit par l'intermédiaire de leur avocat soit par conférence téléphonique ou vidéoconférence. Pour plus de renseignements, voir l'Avis aux avocats et au public concernant les comparutions de gestion de la cause dans des affaires criminelles à compter du 30 novembre 2020.

Si un accusé ne se présente pas à une séance de gestion de la cause en matière criminelle prévue le lundi 30 novembre 2020 ou après cette date, la Cour peut (i) délivrer un mandat d'amener exigeant que l'accusé se présente au tribunal à une date précisée ou (ii) délivrer un mandat d'arrestation si l'officier de justice qui préside a des motifs raisonnables et probables de croire que c'est nécessaire dans l'intérêt public.

- Dates d'ajournement pour les tribunaux de gestion des affaires criminelles ayant un horaire régulier
  - Liste des dates d'ajournement pour les tribunaux de gestion des affaires criminelles ayant un horaire régulier
- Dates d'ajournement pour les tribunaux de gestion des affaires criminelles n'ayant pas d'horaire régulier
  - Région du Centre-Est, Région du Centre-Ouest, Région de l'Est, Région du Nord-Est, Région du Nord-Ouest, Région de Toronto, Région de l'Ouest

### **Aperçu**

En raison de la pandémie de COVID-19, les comparutions de gestion de la cause en matière criminelle concernant des accusés qui ne sont pas en détention, prévues pour la période du 16 mars 2020 au 27 novembre 2020, ont été ajournées, en l'absence de l'accusé, à une autre date. Entre le 16 mars 2020 et le 7 août 2020, les affaires ont été ajournées pendant environ 10 semaines. Entre le 24 août 2020 et le 18 novembre 2020, les affaires ont été ajournées pendant environ cinq semaines. Les comparutions prévues pour la période du 19 au 27 novembre sont ajournées pendant environ sept semaines en raison de la saison des fêtes.

Les dates d'ajournement de comparutions prévues pour la période du 16 mars 2020 au 27 novembre 2020, pour des accusés qui ne se sont pas présentés à leur comparution de gestion de la cause, sont indiquées ci-dessous. Ces dates peuvent encore changer en raison de la pandémie de COVID-19. Consultez ce site Web avant la prochaine date de comparution pour vérifier si la date n'a pas changé.

En août, la Cour a commencé à mettre en œuvre des tribunaux virtuels de gestion des causes criminelles qui permettent aux avocats et aux personnes accusées de comparaître à leurs audiences de gestion de la cause en matière criminelle par vidéoconférence ou audioconférence (téléphone). Pour une liste des tribunaux virtuels de gestion de la causes ouverts, voir : Planification et tenue d'audiences virtuelles de gestion de la cause en matière criminelle.

Remarque : Les directives antérieures de la Cour qui ordonnaient l'ajournement des comparutions de gestion de la cause en matière criminelle en l'absence de l'accusé prendront fin le vendredi 27 novembre 2020. À compter du lundi 30 novembre 2020, les accusés doivent se présenter à la date de leur comparution prévue pour une audience de gestion de la cause en matière criminelle, soit par l'intermédiaire de leur avocat soit par conférence téléphonique ou vidéoconférence. Pour plus de renseignements, voir l'Avis aux avocats et au public concernant les comparutions de gestion de la cause dans des affaires criminelles à compter du 30 novembre 2020.

Si un accusé ne se présente pas à une séance de gestion de la cause en matière criminelle prévue le lundi 30 novembre 2020 ou après cette date, la Cour peut (i) délivrer un mandat d'amener exigeant que l'accusé se présente au tribunal à une date précisée ou (ii) délivrer un mandat d'arrestation si l'officier de justice qui préside a des motifs raisonnables et probables de croire que c'est nécessaire dans l'intérêt public.

Si vous ne connaissez pas la date de votre prochaine comparution, si vous ne savez pas si vous devez comparaître en personne ou par un moyen à distance, contactez votre avocat. Si vous n'avez pas d'avocat, contactez le palais de justice par courriel ou par téléphone.

### **Dates d'ajournement pour les tribunaux de gestion des affaires criminelles ayant un horaire régulier**

En raison de la pandémie de COVID-19, les comparutions de gestion des affaires criminelles entre le 16 mars 2020 et le 27 novembre 2020, pour des accusés qui ne sont pas en détention sont ajournées, en l'absence de l'accusé, à une autre date. Voir l'aperçu pour plus de renseignements.

La plupart des tribunaux plus importants tiennent les tribunaux de gestion des affaires selon un horaire régulier en semaine; dans ces tribunaux, les affaires sont ajournées à une date de 5 ou 10 semaines à compter de la date initiale. À moins que votre comparution ne soit devant l'un des tribunaux identifiés comme tribunal tribunaux de gestion des affaires criminelles n'ayant pas d'horaire régulier dans la section ci-dessous, votre comparution en matière de gestion des affaires criminelles a été ou sera ajournée à la date indiquée en rouge dans le tableau ci-dessous, Liste des dates d'ajournement pour les tribunaux de gestion des affaires criminelles ayant un horaire régulier.

### **Dates d'ajournement pour les tribunaux de gestion des affaires criminelles n'ayant pas d'horaire régulier**

En raison de la pandémie de COVID-19, entre le 16 mars 2020 et le 27 novembre 2020, les comparutions de gestion des affaires criminelles pour des accusés qui ne sont pas en détention sont ajournées, en l'absence de l'accusé, à une autre date. Voir l'aperçu pour plus de renseignements.

Comme les tribunaux indiqués ci-dessous ne tiennent pas toujours les audiences de gestion des cas selon un horaire hebdomadaire régulier, les affaires sont ajournées à une autre date, entre cinq et dix semaines après la date originale, conformément aux calendriers locaux.

#### **Région du Centre-Est**

Barrie, Bracebridge, Bradford, Collingwood, Huntsville, Lindsay, Midland, Northumberland, Orillia, Peterborough

#### **Région du Centre-Ouest**

Fort Erie

### **Région de l'Est**

Alexandria, Killaloe, Morrisburg, Renfrew

### **Région du Nord-Est**

Attawapiskat, Blind River, Chapleau, Cochrane, Elliot Lake, Espanola, Fort Albany, Gogama, Gore Bay, Haileybury, Hearst, Hornepayne, Kapuskasing, Kashechewan, Kirkland Lake, Mattawa, Moosonee, Parry Sound, Peawanuck, Smooth Rock Falls, Sturgeon Falls, Sudbury, Sundridge, Wawa, Wikwemikong

### **Région du Nord-Ouest**

**Tribunal satellite de Dryden:** Big Trout Lake, Ignace, Kasabonika, Lac Seul, Pickle Lake /

Mishkeegogamang, Red Lake, Wapekeka, Weagamow

**Tribunaux satellites de Fort Frances:** Atikokan, Rainy River

**Tribunaux satellites de Kenora:** Bearskin Lake, Deer Lake, Fort Severn, Muskrat Dam, North Spirit Lake, Pikangikum, Poplar Hill, Sachigo Lake, Sandy Lake, Wunnumin Lake

**Tribunaux satellites de Thunder Bay:** Armstrong, Fort Hope, Geraldton, Lansdowne House, Longlac, Manitouwadge, Marathon, Nipigon, Ogoki Post, Summer Beaver, Webequie

### **Région de Toronto**

Le tribunal "L" de l'Ancien Hôtel de Ville (abus d'enfants/règlement rapide en matière de violence conjugale)

### **Région de l'Ouest**

Exeter, Kitchener, Leamington, Première Nation de Walpole Island

## **Liste des dates d'ajournement pour les tribunaux de gestion des affaires criminelles ayant un horaire régulier**

Dans les tribunaux qui tiennent un tribunal de gestion des affaires criminelles selon un calendrier régulier en semaine, les affaires seront ajournées environ 5 ou 10 semaines à partir de leur date initiale, jusqu'à la date indiquée en rouge ci-dessous. Les comparutions prévues pour la période du 19 novembre au 27 novembre sont ajournées pendant sept semaines en raison de la saison des fêtes.

Veillez remarquer que certaines dates ont été ajournées plus d’une fois, car elles avaient initialement été ajournées à une date entre mai et novembre. Les dates d’ajournement intermédiaires ne sont pas indiquées dans le tableau ci-dessous.

En août, la Cour de justice de l’Ontario a commencé à établir, dans presque tous les principaux palais de justice en Ontario, des tribunaux virtuels de gestion des causes criminelles qui permettent aux avocats et aux personnes accusées d’assister aux audiences de gestion des causes criminelles par vidéoconférence ou par audioconférence (téléphone). Pour consulter la liste actuelle des tribunaux virtuels de gestion des causes criminelles ouverts, voir « Planification et tenue d’audiences virtuelles de gestion de la cause en matière criminelle ».

Mise à jour (novembre 2020) : Les directives antérieures de la Cour qui ordonnaient l’ajournement des comparutions de gestion de la cause en matière criminelle en l’absence de l’accusé prendront fin le vendredi 27 novembre 2020. À compter du lundi 30 novembre 2020, les accusés doivent se présenter à la date de leur comparution prévue pour une audience de gestion de la cause en matière criminelle, soit par l’intermédiaire de leur avocat soit par conférence téléphonique ou vidéoconférence. Pour plus de renseignements, voir l’Avis aux avocats et au public concernant les comparutions de gestion de la cause dans des affaires criminelles à compter du 30 novembre 2020.

Si un accusé ne se présente pas à une séance de gestion de la cause en matière criminelle prévue le lundi 30 novembre 2020 ou après cette date, la Cour peut (i) délivrer un mandat d’amener exigeant que l’accusé se présente au tribunal à une date précisée ou (ii) délivrer un mandat d’arrestation si l’officier de justice qui préside a des motifs raisonnables et probables de croire que c’est nécessaire dans l’intérêt public.

Mars 2020

Avril 2020

Mai 2020

Juin 2020

Juillet 2020

Août 2020

Septembre 2020

Octobre 2020

Novembre 2020

<b>Mars 2020</b>
------------------

<b>Date d'audience initiale</b>	<b>Prochaine date d'audience - par vidéo ou audio (voir tribunaux virtuels de gestion des causes)</b>	<b>Si vous ne comparez pas, votre affaire sera ajournée de nouveau au</b>
Lundi 16 mars	<b>Lundi 23 novembre</b>	Lundi 11 janvier 2021
Mardi 17 mars	<b>Mardi 17 novembre</b>	Mardi 22 décembre
Mercredi 18 mars	<b>Mercredi 18 novembre</b>	Mercredi 23 décembre
Jeudi 19 mars	<b>Jeudi 19 novembre</b>	Jeudi 7 janvier 2021
Vendredi 20 mars	<b>Vendredi 20 novembre</b>	Vendredi 8 janvier 2021
Lundi 23 mars	<b>Lundi 23 novembre</b>	Lundi 11 janvier 2021
Mardi 24 mars	<b>Mardi 24 novembre</b>	Mardi 12 janvier 2021
Mercredi 25 mars	<b>Mercredi 25 novembre</b>	Mercredi 13 janvier 2021
Jeudi 26 mars	<b>Jeudi 26 novembre</b>	Jeudi 14 janvier 2021
Vendredi 27 mars	<b>Vendredi 27 novembre</b>	Vendredi 15 janvier 2021
Lundi 30 mars	<b>Lundi 26 octobre</b>	Lundi 30 novembre
Mardi 31 mars	<b>Mardi 27 octobre</b>	Mardi 1 décembre
<b>Avril 2020</b>		
<b>Date d'audience initiale</b>	<b>Prochaine date d'audience - par vidéo ou audio (voir tribunaux virtuels de gestion des causes)</b>	<b>Si vous ne comparez pas, votre affaire sera ajournée de nouveau au</b>

Mercredi 1 avril	<b>Mercredi 28 octobre</b>	Mercredi 2 décembre
Jeudi 2 avril	<b>Jeudi 29 octobre</b>	Jeudi 3 décembre
Vendredi 3 avril	<b>Vendredi 30 octobre</b>	Vendredi 4 décembre
Lundi 6 avril	<b>Lundi 2 novembre</b>	Lundi 7 décembre
Mardi 7 avril	<b>Mardi 3 novembre</b>	Mardi 8 décembre
Mercredi 8 avril	<b>Mercredi 4 novembre</b>	Mercredi 9 décembre
Jeudi 9 avril	<b>Jeudi 5 novembre</b>	Jeudi 10 décembre
Mardi 14 avril	<b>Mardi 10 novembre</b>	Mardi 15 décembre
Mercredi 15 avril	<b>Mercredi 18 novembre**</b>	Mercredi 23 décembre
Jeudi 16 avril	<b>Jeudi 12 novembre</b>	Jeudi 17 décembre
Vendredi 17 avril	<b>Vendredi 13 novembre</b>	Vendredi 18 décembre
Lundi 20 avril	<b>Lundi 23 novembre</b>	Lundi 11 janvier 2021
Mardi 21 avril	<b>Mardi 17 novembre</b>	Mardi 22 décembre
Mercredi 22 avril	<b>Mercredi 18 novembre</b>	Mercredi 23 décembre
Jeudi 23 avril	<b>Jeudi 19 novembre</b>	Jeudi 7 janvier 2021
Vendredi 24 avril	<b>Vendredi 20 novembre</b>	Vendredi 8 janvier 2021
Lundi 27 avril	<b>Lundi 23 novembre</b>	Lundi 11 janvier 2021
Mardi 28 avril	<b>Mardi 24 novembre</b>	Mardi 12 janvier 2021

Mercredi 29 avril	<b>Mercredi 25 novembre</b>	Mercredi 13 janvier 2021
Jeudi 30 avril	<b>Jeudi 26 novembre</b>	Jeudi 14 janvier 2021
<b>Mai 2020</b>		
<b>Date d'audience initiale</b>	<b>Prochaine date d'audience - par vidéo ou audio (voir tribunaux virtuels de gestion des causes)</b>	<b>Si vous ne comparez pas, votre affaire sera ajournée de nouveau au</b>
Vendredi 1 mai	<b>Vendredi 23 octobre</b>	Vendredi 27 novembre
Lundi 4 mai	<b>Lundi 26 octobre</b>	Lundi 30 novembre
Mardi 5 mai	<b>Mardi 27 octobre</b>	Mardi 1 décembre
Mercredi 6 mai	<b>Mercredi 28 octobre</b>	Mercredi 2 décembre
Jeudi 7 mai	<b>Jeudi 29 octobre</b>	Jeudi 3 décembre
Vendredi 8 mai	<b>Vendredi 30 octobre</b>	Vendredi 4 décembre
Lundi 11 mai	<b>Lundi 2 novembre</b>	Lundi 7 décembre
Mardi 12 mai	<b>Mardi 3 novembre</b>	Mardi 8 décembre
Mercredi 13 mai	<b>Mercredi 4 novembre</b>	Mercredi 9 décembre
Jeudi 14 mai	<b>Jeudi 5 novembre</b>	Jeudi 10 décembre
Vendredi 15 mai	<b>Vendredi 6 novembre</b>	Vendredi 11 décembre
Mardi 19 mai	<b>Mardi 10 novembre</b>	Mardi 15 décembre
Mercredi 20 mai	<b>Mercredi 18 novembre**</b>	Mercredi 23 décembre

Jeudi 21 mai	<b>Jeudi 12 novembre</b>	Jeudi 17 décembre
Vendredi 22 mai	<b>Vendredi 13 novembre</b>	Vendredi 18 décembre
Lundi 25 mai	<b>Lundi 23 novembre</b>	Lundi 11 janvier 2021
Mardi 26 mai	<b>Mardi 17 novembre</b>	Mardi 22 décembre
Mercredi 27 mai	<b>Mercredi 18 novembre</b>	Mercredi 23 décembre
Jeudi 28 mai	<b>Jeudi 19 novembre</b>	Jeudi 7 janvier 2021
Vendredi 29 mai	<b>Vendredi 20 novembre</b>	Vendredi 8 janvier 2021
<b>Juin 2020</b>		
<b>Date d'audience initiale</b>	<b>Prochaine date d'audience – par vidéo ou audio (voir tribunaux virtuels de gestion des causes)</b>	<b>Si vous ne comparez pas, votre affaire sera ajournée de nouveau au</b>
Lundi 1 juin	<b>Lundi 23 novembre</b>	Lundi 11 janvier 2021
Mardi 2 juin	<b>Mardi 24 novembre</b>	Mardi 12 janvier 2021
Mercredi 3 juin	<b>Mercredi 25 novembre</b>	Mercredi 13 janvier 2021
Jeudi 4 juin	<b>Jeudi 26 novembre</b>	Jeudi 14 janvier 2021
Vendredi 5 juin	<b>Vendredi 27 novembre</b>	Vendredi 15 janvier 2021
Lundi 8 juin	<b>Lundi 26 octobre</b>	Lundi 30 novembre
Mardi 9 juin	<b>Mardi 27 octobre</b>	Mardi 1 décembre

Mercredi 10 juin	<b>Mercredi 28 octobre</b>	Mercredi 2 décembre
Jeudi 11 juin	<b>Jeudi 29 octobre</b>	Jeudi 3 décembre
Vendredi 12 juin	<b>Vendredi 30 octobre</b>	Vendredi 4 décembre
Lundi 15 juin	<b>Lundi 2 novembre</b>	Lundi 7 décembre
Mardi 16 juin	<b>Mardi 3 novembre</b>	Mardi 8 décembre
Mercredi 17 juin	<b>Mercredi 4 novembre</b>	Mercredi 9 décembre
Jeudi 18 juin	<b>Jeudi 5 novembre</b>	Jeudi 10 décembre
Vendredi 19 juin	<b>Vendredi 6 novembre</b>	Vendredi 11 décembre
Lundi 22 juin	<b>Lundi 9 novembre</b>	Lundi 14 décembre
Mardi 23 juin	<b>Mardi 10 novembre</b>	Mardi 15 décembre
Mercredi 24 juin	<b>Mercredi 18 novembre **</b>	Mercredi 23 décembre
Jeudi 25 juin	<b>Jeudi 12 novembre</b>	Jeudi 17 décembre
Vendredi 26 juin	<b>Vendredi 13 novembre</b>	Vendredi 18 décembre
Lundi 29 juin	<b>Lundi 23 novembre</b>	Lundi 11 janvier 2021
Mardi 30 juin	<b>Mardi 17 novembre</b>	Mardi 22 décembre
<b>Juillet 2020</b>		

<b>Date d'audience initiale</b>	<b>Prochaine date d'audience – par vidéo ou audio (voir tribunaux virtuels de gestion des causes)</b>	<b>Si vous ne comparez pas, votre affaire sera ajournée de nouveau au</b>
Jeudi 2 juillet	<b>Jeudi 19 novembre</b>	Jeudi 7 janvier 2021
Vendredi 3 juillet	<b>Vendredi 20 novembre</b>	Vendredi 8 janvier 2021
Lundi 6 juillet	<b>Lundi 23 novembre</b>	Lundi 11 janvier 2021
Mardi 7 juillet	<b>Mardi 24 novembre</b>	Mardi 12 janvier 2021
Mercredi 8 juillet	<b>Mercredi 25 novembre**</b>	Mercredi 13 janvier 2021
Jeudi 9 juillet	<b>Jeudi 26 novembre</b>	Jeudi 14 janvier 2021
Vendredi 10 juillet	<b>Vendredi 27 novembre</b>	Vendredi 15 janvier 2021
Lundi 13 juillet	<b>Lundi 26 octobre</b>	Lundi 30 novembre
Mardi 14 juillet	<b>Mardi 27 octobre</b>	Mardi 1 décembre
Mercredi 15 juillet	<b>Mercredi 28 octobre</b>	Mercredi 2 décembre
Jeudi 16 juillet	<b>Jeudi 29 octobre</b>	Jeudi 3 décembre
Vendredi 17 juillet	<b>Vendredi 30 octobre</b>	Vendredi 4 décembre
Lundi 20 juillet	<b>Lundi 2 novembre</b>	Lundi 7 décembre
Mardi 21 juillet	<b>Mardi 3 novembre</b>	Mardi 8 décembre
Mercredi 22 juillet	<b>Mercredi 4 novembre</b>	Mercredi 9 décembre
Jeudi 23 juillet	<b>Jeudi 5 novembre</b>	Jeudi 10 décembre

Vendredi 24 juillet	<b>Vendredi 6 novembre</b>	Vendredi 11 décembre
Lundi 27 juillet	<b>Lundi 9 novembre</b>	Lundi 14 décembre
Mardi 28 juillet	<b>Mardi 10 novembre</b>	Mardi 15 décembre
Mercredi 29 juillet	<b>Mercredi 18 novembre**</b>	Mercredi 23 décembre
Jeudi 30 juillet	<b>Jeudi 12 novembre</b>	Jeudi 17 décembre
Vendredi 31 juillet	<b>Vendredi 13 novembre</b>	Vendredi 18 décembre
<b>Août 2020</b>		
<b>Date d'audience initiale</b>	<b>Prochaine date d'audience - par vidéo ou audio (voir tribunaux virtuels de gestion des causes)</b>	<b>Si vous ne comparez pas, votre affaire sera ajournée de nouveau au</b>
Mardi 4 août	<b>Mardi 17 novembre</b>	Mardi 22 décembre
Mercredi 5 août	<b>Mercredi 18 novembre</b>	Mercredi 23 décembre
Jeudi 6 août	<b>Jeudi 19 novembre</b>	Jeudi 7 janvier 2021
Vendredi 7 août	<b>Vendredi 20 novembre</b>	Vendredi 8 janvier 2021
Lundi 10 août	<b>Lundi 23 novembre</b>	Lundi 11 janvier 2021
Mardi 11 août	<b>Mardi 24 novembre</b>	Mardi 12 janvier 2021
Mercredi 12 août	<b>Mercredi 25 novembre</b>	Mercredi 13 janvier 2021
Jeudi 13 août	<b>Jeudi 26 novembre</b>	Jeudi 14 janvier 2021

Vendredi 14 août	<b>Vendredi 27 novembre</b>	Vendredi 15 janvier 2021
Lundi 17 août	<b>Lundi 26 octobre</b>	Lundi 30 novembre
Mardi 18 août	<b>Mardi 27 octobre</b>	Mardi 1 décembre
Mercredi 19 août	<b>Mercredi 28 octobre</b>	Mercredi 2 décembre
Jeudi 20 août	<b>Jeudi 29 octobre</b>	Jeudi 3 décembre
Vendredi 21 août	<b>Vendredi 30 octobre</b>	Vendredi 4 décembre
Lundi 24 août	<b>Lundi 2 novembre</b>	Lundi 7 décembre
Mardi 25 août	<b>Mardi 3 novembre</b>	Mardi 8 décembre
Mercredi 26 août	<b>Mercredi 4 novembre</b>	Mercredi 9 décembre
Jeudi 27 août	<b>Jeudi 5 novembre</b>	Jeudi 10 décembre
Vendredi 28 août	<b>Vendredi 6 novembre</b>	Vendredi 11 décembre
Lundi 31 août	<b>Lundi 5 octobre</b>	Lundi 9 novembre
<b>Septembre 2020</b>		
<b>Date d'audience initiale</b>	<b>Prochaine date d'audience - par vidéo ou audio (voir tribunaux virtuels de gestion des causes)</b>	<b>Si vous ne comparez pas, votre affaire sera ajournée de nouveau au</b>
Mardi 1 septembre	<b>Mardi 10 novembre</b>	Mardi 15 décembre
Mercredi 2 septembre	<b>Mercredi 18 novembre **</b>	Mercredi 23 décembre

Jeudi 3 septembre	<b>Jeudi 12 novembre</b>	Jeudi 17 décembre
Vendredi 4 septembre	<b>Vendredi 13 novembre</b>	Vendredi 18 décembre
Mardi 8 septembre	<b>Mardi 17 novembre</b>	Mardi 22 décembre
Mercredi 9 septembre	<b>Mercredi 18 novembre</b>	Mercredi 23 décembre
Jeudi 10 septembre	<b>Jeudi 19 novembre</b>	Jeudi 7 janvier 2021
Vendredi 11 septembre	<b>Vendredi 20 novembre</b>	Vendredi 8 janvier 2021
Lundi 14 septembre	<b>Lundi 23 novembre</b>	Lundi 11 janvier 2021
Mardi 15 septembre	<b>Mardi 24 novembre</b>	Mardi 12 janvier 2021
Mercredi 16 septembre	<b>Mercredi 25 novembre</b>	Mercredi 13 janvier 2021
Jeudi 17 septembre	<b>Jeudi 26 novembre</b>	Jeudi 14 janvier 2021
Vendredi 18 septembre	<b>Vendredi 27 novembre</b>	Vendredi 15 janvier 2021
Lundi 21 septembre	<b>Lundi 26 octobre</b>	Lundi 30 novembre
Mardi 22 septembre	<b>Mardi 27 octobre</b>	Mardi 1 décembre
Mercredi 23 septembre	<b>Mercredi 28 octobre</b>	Mercredi 2 décembre
Jeudi 24 septembre	<b>Jeudi 29 octobre</b>	Jeudi 3 décembre
Vendredi 25 septembre	<b>Vendredi 30 octobre</b>	Vendredi 4 décembre
Lundi 28 septembre	<b>Lundi 2 novembre</b>	Lundi 7 décembre
Mardi 29 septembre	<b>Mardi 3 novembre</b>	Mardi 8 décembre

Mercredi 30 septembre	<b>Mercredi 4 novembre</b>	Mercredi 9 décembre
<b>Octobre 2020</b>		
<b>Date d'audience initiale</b>	<b>Prochaine date d'audience - par vidéo ou audio (voir tribunaux virtuels de gestion des causes)</b>	<b>Si vous ne comparez pas, votre affaire sera ajournée de nouveau au</b>
Jeudi 1 octobre	<b>Jeudi 5 novembre</b>	Jeudi 10 décembre
Vendredi 2 octobre	<b>Vendredi 6 novembre</b>	Vendredi 11 décembre
Lundi 5 octobre	<b>Lundi 9 novembre</b>	Lundi 14 décembre
Mardi 6 octobre	<b>Mardi 10 novembre</b>	Mardi 15 décembre
Mercredi 7 octobre	<b>Mercredi 18 novembre**</b>	Mercredi 23 décembre
Jeudi 8 octobre	<b>Jeudi 12 novembre</b>	Jeudi 17 décembre
Vendredi 9 octobre	<b>Vendredi 13 novembre</b>	Vendredi 18 décembre
Mardi 13 octobre	<b>Mardi 17 novembre</b>	Mardi 22 décembre
Mercredi 14 octobre	<b>Mercredi 18 novembre</b>	Mercredi 23 décembre
Jeudi 15 octobre	<b>Jeudi 19 novembre</b>	Jeudi 7 janvier 2021
Vendredi 16 octobre	<b>Vendredi 20 novembre</b>	Vendredi 8 janvier 2021
Lundi 19 octobre	<b>Lundi 23 novembre</b>	Lundi 11 janvier 2021
Mardi 20 octobre	<b>Mardi 24 novembre</b>	Mardi 12 janvier 2021

Mercredi 21 octobre	<b>Mercredi 25 novembre</b>	Mercredi 13 janvier 2021
Jeudi 22 octobre	<b>Jeudi 26 novembre</b>	Jeudi 14 janvier 2021
Vendredi 23 octobre	<b>Vendredi 27 novembre</b>	Vendredi 15 janvier 2021
Lundi 26 octobre	<b>Note : Vous pouvez et vous devez  comparaître par audio ou par vidéo  à votre date d’audience  prévue. Pour plus de détails,  consultez tribunaux virtuels de  gestion des causes</b>	Lundi 30 novembre
Mardi 27 octobre		Mardi 1 décembre
Mercredi 28 octobre		Mercredi 2 décembre
Jeudi 29 octobre		Jeudi 3 décembre
Vendredi 30 octobre		Vendredi 4 décembre

### Novembre 2020

<b>Date d’audience initiale</b> <b>Vous pouvez et vous devez comparaître par audio ou par vidéo à votre date d’audience prévue. Pour plus de détails, consultez <a href="#">tribunaux virtuels de gestion des causes</a></b>	<b>Si vous ne comparez pas, votre affaire sera ajournée de nouveau au</b>
Lundi 2 novembre	Lundi 7 décembre
Mardi 3 novembre	Mardi 8 décembre
Mercredi 4 novembre	Mercredi 9 décembre
Jeudi 5 novembre	Jeudi 10 décembre
Vendredi 6 novembre	Vendredi 11 décembre
Lundi 9 novembre	Lundi 14 décembre

Mardi 10 novembre	Mardi 15 décembre
Jeudi 12 novembre	Jeudi 17 décembre
Vendredi 13 novembre	Vendredi 18 décembre
Lundi 16 novembre	Lundi 21 décembre
Mardi 17 novembre	Mardi 22 décembre
Mercredi 18 novembre	Mercredi 23 décembre
Jeudi 19 novembre	Jeudi 7 janvier 2021
Vendredi 20 novembre	Vendredi 8 janvier 2021
Lundi 23 novembre	Lundi 11 janvier 2021
Mardi 24 novembre	Mardi 12 janvier 2021
Mercredi 25 novembre	Mercredi 13 janvier 2021
Jeudi 26 novembre	Jeudi 14 janvier 2021
Vendredi 27 novembre	Vendredi 15 janvier 2021

\*\* Ces dates d'ajournement sont différentes, car le 3 août, le 7 septembre, le 12 octobre et le 11 novembre sont des jours fériés.